

**Arrêté du 21 mai 2015 portant désignation de la magistrate coordonnatrice
de l'activité des magistrats inspecteurs régionaux des administrateurs judiciaires
et des mandataires judiciaires**

NOR : JUSC1512030A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 811-11, L. 812-9, R. 811-40 à R. 811-42 et R. 812-21 ;

Vu l'arrêté du 4 août 2011 portant désignation du magistrat coordonnateur de l'activité des magistrats inspecteurs régionaux des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires ;

ARRÊTE

Article 1

Mme Anne-Cécile SOULARD, magistrate à l'administration centrale du ministère de la justice, est désignée en qualité de magistrate coordonnatrice de l'activité des magistrats inspecteurs régionaux des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires, en remplacement de M. Patrick ROSSI.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 21 mai 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE